UFAP
UNSa Justice
ufap.gradignan@gmail.com

BORDEAUX GRADIGNAN :

Le Bâtiment A officiellement maintenu en activité, mais à quel prix et dans quelles conditions ?

CP BORDEAUX

Gradignan, le 23/11/2026

Ce vendredi 20 novembre 2026, à l'occasion du conseil d'évaluation de l'établissement, le maintien en activité de l'ancienne structure, le « bâtiment A » a été annoncé.

Dans le même temps, le directeur interrégional a annoncé l'arrivée de nouveaux personnels, avec l'affectation de 120 à 125 surveillants stagiaires au cours du premier trimestre 2027.

La raison avancée pour justifier cette décision est sans équivoque : l'administration est incapable d'absorber les quelque 500 détenus supplémentaires accueillis chaque année dans notre région.

Pourtant, cela fait des années que nous alertons sur le manque criant de structures pénitentiaires en Nouvelle-Aquitaine, et plus particulièrement en Gironde. Une nouvelle fois, ce sont les personnels de Bordeaux-Gradignan qui devront subir les conséquences d'une politique immobilière et pénitentiaire défaillante !

DES ANNONCES, MAIS TOUJOURS AUCUNE GARANTIE !

À l'issue du conseil d'évaluation, **l'UFAP UNSa Justice de Bordeaux-Gradignan** a pu s'entretenir avec le directeur interrégional des services pénitentiaires de Bordeaux et le secrétaire général.

Lors de cet échange, nous avons fait part de nos plus vives inquiétudes face à l'absence de garanties. À ce jour, aucun calendrier de remise en fonctionnement ne nous a été communiqué, aucune précision n'a été apportée concernant les travaux indispensables et l'administration n'a présenté aucun projet permettant de définir le futur fonctionnement de cette structure.

Maintenir le bâtiment A, oui, mais certainement pas pour reproduire les erreurs du passé !



POUR L'UFAP UNSa Justice, LE BÂTIMENT A DOIT DEVENIR UN CENTRE DE DÉTENTION !

Notre organisation syndicale défend une position sans ambiguïté : le maintien du bâtiment A ne peut s'envisager que sous la forme d'un véritable centre de détention, organisé autour de plusieurs niveaux de sécurité : ouvert et semi-ouvert.

Ce modèle doit permettre de repenser en profondeur la prise en charge des personnes détenues, mais également les conditions de travail des personnels.

Nous revendiquons une organisation favorisant pleinement le principe du surveillant acteur et le développement du fonctionnement en îlotage. Nous exigeons également une véritable différenciation des niveaux de sécurité ainsi que la suppression définitive des matelas au sol.

Ce projet constitue une véritable alternative à l'entassement carcéral que nous subissons aujourd'hui. Il permettrait de redonner du sens à nos missions, de responsabiliser les personnes détenues et de replacer le surveillant au cœur du fonctionnement des unités de vie.

300 MATELAS AU SOL : JUSQU'OÙ L'ADMINISTRATION COMPTE-T-ELLE ALLER ?

Depuis ce week-end, notre établissement atteint un nouveau record avec 300 matelas au sol !

Et la situation continue de se dégrader. Une vingtaine de nouveaux entrants ont été accueillis ce week-end. À l'échelle de l'ensemble du centre pénitentiaire, il reste désormais moins d'une vingtaine de places disponibles.

Et après ? Les quadruplettes ?

Cette fuite en avant est irresponsable et dangereuse. Elle fait peser un risque majeur sur la sécurité des personnels, des personnes détenues et sur le fonctionnement même de l'établissement.

Maintenir le bâtiment A au format maison d'arrêt serait une décision suicidaire !

Nous refusons que le bâtiment A soit simplement remis en activité sans que les problèmes existants soient pris en compte. Il est hors de question de demander une nouvelle fois aux personnels de travailler dans des locaux dégradés, avec des conditions de travail déplorables et des problèmes de sécurité toujours présents. La remise en service de cette structure doit impérativement s'accompagner de travaux, de garanties en matière de sécurité et d'une réelle amélioration des conditions de travail.

L'arrivée de 120 à 125 surveillants stagiaires est annoncée, mais qu'en est-il des autres services ? Les personnels administratifs, les CPIP, les personnels techniques, les officiers et les gradés sont eux aussi confrontés à un manque d'effectifs qui pèse lourdement sur leur fonctionnement quotidien. Pourtant, aucun renfort comparable n'a été annoncé.

Les personnels sont à bout. La situation actuelle n'est plus tenable et le risque d'un conflit social majeur ne peut désormais plus être écarté.

L'UFAP UNSa Justice EXIGE DES ACTES !

Le maintien du bâtiment A ne doit pas être une simple annonce destinée à masquer l'incapacité de l'administration à apporter une réponse durable à la surpopulation pénale.

Nous attendons désormais de véritables engagements, des renforts humains à la hauteur des besoins, un calendrier précis des travaux et, surtout, un véritable projet de fonctionnement pour cette structure.

L'organisation des services doit également être revue sans attendre, ainsi que le fonctionnement quotidien du bâtiment A.

Nous ne laisserons pas les personnels payer, une fois encore, le prix des carences de notre administration.

L'UFAP UNSa Justice de Bordeaux-Gradignan prendra toutes ses responsabilités et n'acceptera pas que cette situation perdure.

IL EST TEMPS DE PASSER DES ANNONCES AUX ACTES !

facebook

UFAP UNSa Justice Bordeaux

L'UFAP UNSa Justice Bordeaux-Gradignan

UFAP UNSa Justice

ÉLECTIONS Professionnelles Du 3 au 10 décembre 2026

JE VOTE UFAP UNSa Justice

UNSa Justice L'action utile !